



Promesse d'embauche à Londres avec contrat

Par **Mickael Owen**, le **10/04/2013** à **01:32**

Bonjour,

Je suis inscrit sur un site de référencement de modèle : Book.fr
<http://www.mickaelowen.book.fr/>

J'ai été contacté par une société basé à Londres : ClarityClassClothing Ltd pour me proposer un poste de 3 semaines des le 23 avril 2013... La mission est de représenter la marque, à Londres et d'assurer son développement et d'être son garant. Je prendrais aussi le statut de Modèle Internationale avec certificat à l'appuie dès lors que j'ai signer le contrat qu'ils m'ont expressément renvoyé.

J'ai demandé plus d'information et mon envoyé un mail conséquent avec toutes conditions qui s'applique à ce dispositif... Ainsi que la rémunération... Une fois le montant en ma connaissance j'ai de suite pensé à une fraude et je pense avoir juste car beaucoup de chose me semble ne pas être cohérent...

J'ai imprimé chaque Mail et aussi contrat....

Ma question serai de savoir que puis je faire pour me retourner contre ce système. et est ce que je peux réclamer quoi que se soit avec ce contrat ? est il conforme quand même devant la loi ?

Et 2eme point je suis sur un site payant Book.fr et c'est par ce biais qu'il sont rentré en contact avec moi ...

Puis je tenter une action en justice avec les éléments ci dessus ?

Cordialement

Pour toute demande d'infos complémentaire suite au dossier contactez moi ...

Par **P.M.**, le **10/04/2013** à **11:28**

Bonjour,

Il faudrait plutôt que vous exposiez le problème sur un forum spécialisé dans le Droit du Travail en Grande Bretagne...

Par **Toluene67**, le **12/04/2013** à **09:50**

Bonjour,

Si vous n'avez pas eu d'entretien au préalable de visu, je crains que cette proposition ne soit que du vent. Ne répondez à aucune sollicitation financière de leur part.

Démarchez les sociétés de vous même en vous rendant en agence. Au moins vous saurez pour qui vous travaillez réellement.

Quant à poursuivre une société étrangère en justice, c'est possible mais fort couteux ...

Cordialement

Par **Mickael Owen**, le **12/04/2013** à **09:54**

Merci beaucoup pour votre réponse. Je suis en contact avec une avocate à Londres pour essayer de gérer le dossier... Et les frais sont pas si coûteux... J'ai négocié de telle manière que je n'ai pas une montagne de frais. J'ai des connaissances en droit et la je pense effectivement qu'il y a quelque chose à faire en justice. Je veux juste la confirmation d'un pro. Après il faut aussi qu'une personne victime de ce système se retourne contre ça, car si on laisse tous passer et bien ce genre de société frauduleuse continue à exercer et d'autres personnes moins attentives se laisseront aveugler par cela....

Par **miyako**, le **13/04/2013** à **11:01**

Bonjour,

Il y a en ce moment, une multitude de sites internet, qui profitent de la crise économique pour proposer ce genre d'annonces.

D'abord, il faut signaler ce site, à la police spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée sur internet. Il y a une cellule anticriminalité à l'intérieur de chaque parquet.

Si votre avocate londonienne a des éléments concrets avec un dossier clair, elle doit pouvoir communiquer avec les parquets de Paris et de Londres; dès ce moment là, le procureur, transmettra le dossier à la cellule spécialisée et ainsi remonter la filière. Si c'est anglais, il y a possibilité d'agir sérieusement, si c'est hors UE cela dépend du pays.

Il faut identifier, les responsables du site, bien localiser l'adresse exacte; l'adresse IP. Il faut connaître l'hébergeur du site, les références commerciales obligatoires.

Bon courage dans votre démarche.

suji KENZO